

NOTE EXPLICATIVE – APPEL À CANDIDATURES 2026-2027

Pôle Sportif du CERIA – Occupation des infrastructures

La Commission communautaire française (COCOF) et le Pôle Sportif du CERIA mettent en place un cadre harmonisé pour l'attribution des créneaux au sein des infrastructures sportives du campus.

Cette procédure s'adresse à l'ensemble des clubs, associations et opérateurs socio-sportifs souhaitant introduire une demande pour la saison 2026-2027.

1. Objectifs de l'appel à candidatures*

L'appel vise à sélectionner des initiatives répondant aux axes prioritaires / aux orientations stratégiques prioritaires de la COCOF suivants :

- 1) Mixité sociale ;
- 2) Lutte contre l'exclusion ;
- 3) Développement du sport-santé ;
- 4) Promotion de la pratique féminine ;
- 5) Accessibilité pour les jeunes, les adultes, les seniors et les personnes porteuses d'un handicap ;
- 6) Cohésion sociale et inclusion.

La période d'activité concernée s'étend du **1er septembre 2026 au 30 juin 2027**.

Toute occupation souhaitée en dehors de cette période (avant le 1er septembre 2026 ou après le 30 juin 2027) devra faire l'objet d'une demande complémentaire.

* Cet appel à candidatures est lancé sous réserve de décisions budgétaires du gouvernement francophone bruxellois.

2. Contenu du dossier à transmettre

Chaque organisation doit transmettre **un dossier complet**, comprenant :

Volet A – Fiche de renseignements

Informations administratives, coordonnées, public, tarification, encadrement, assurance, etc.

Volet B – Candidature à un projet

Pour chaque projet pour lequel vous souhaitez introduire une candidature, veuillez compléter un Volet B distinct. (Un chapitre séparé doit être renseigné pour chaque projet.)

Ce volet permet de décrire :

- L'activité proposée,
- Le public visé,
- Les objectifs,
- La méthode d'encadrement,
- Les besoins logistiques.

Volet C – Demande d'occupation

Indication précise, pour chaque créneau souhaité :

- L'infrastructure,
- Le jour et l'horaire,
- La période demandée,
- La filière (loisir/compétitif),
- Le type (entraînement/match/compétition),
- La fréquence,
- La composition du groupe.

3. Critères de sélection

Les dossiers seront analysés sur base de :

- 1) L'alignement avec les axes prioritaires de la COCOF ;
- 2) L'ancrage bruxellois du club ;
- 3) L'encadrement qualifié (dont présence obligatoire du maître-nageur sauveteur (MNS) ou breveté en fonction des besoins) ;
- 4) La sécurité des participants ;
- 5) L'accessibilité tarifaire ;
- 6) La pertinence du projet et sa capacité organisationnelle ;
- 7) L'optimisation des créneaux demandés.

4. Délais et modalités de dépôt

- **Date limite : 12 avril 2026 à 23h30**
- Format accepté : PDF ou Word
- Adresse d'envoi : **polesportifduceria@spfb.brussels**
- Tout dossier incomplet ne pourra être analysé.

5. Contact

Pour toute question administrative ou technique : polesportifduceria@spfb.brussels

6. Dénomination des infrastructures disponibles en location

- Piscine - grand bassin de 25 mètres (1 à 6 couloirs)
- Piscine - petit bassin (1/2 ou complet)
- Bâtiment 7B - Salle omnisport (parquet)
- Bâtiment 7B - Dojo
- Bâtiment 16 – Hall omnisports (pvc)
- Bâtiment 20 – Hall omnisports (pvc) (1/3, 2/3 ou complet)
- Bâtiment 21 - Hall omnisports (pvc)
- Terrain outdoor synthétique (1/2 ou complet)
- Terrain outdoor basket 3x3
- Terrain outdoor basket 5x5
- Bâtiment 7B - Salle polyvalente - petite
- Bâtiment 7B – Salle polyvalente - grande
- Bâtiment 16 – Cafétaria

7. Projets ouverts à candidatures

École de natation / Club de natation

(Initiation, perfectionnement, brevets, compétition, ...)

- 3 à 5 ans : Loisir
- 5 à 12 ans : Loisir ou Compétitif
- 12 à 18 ans : Loisir ou Compétitif
- Adulte : Loisir ou Compétitif
- Sénior : Loisir ou Compétitif
- Personnes à mobilité réduite (PMR) : Loisir ou Compétitif

École / Club de plongée sous-marine et/ou apnée

(Initiation, pratique, brevets, entraînement piscine, préparation voyage, ...)

- **5 à 12 ans** : Loisir ou Compétitif
- **12 à 18 ans** : Loisir ou Compétitif
- **Adulte** : Loisir ou Compétitif
- **Sénior** : Loisir ou Compétitif
- **PMR** : Loisir ou Compétitif

AquaGym – AquaZumba

- **12 à 18 ans** : Loisir
- **Adulte** : Loisir
- **Sénior** : Loisir
- **PMR** : Loisir
- **Femmes enceintes** : Loisir

Natation artistique

- **12 à 18 ans** : Loisir ou Compétitif
- **Adulte** : Loisir ou Compétitif
- **Sénior** : Loisir ou Compétitif
- **PMR** : Loisir ou Compétitif

Exigences spécifiques piscine :

- Présence de minimum 1 maître-nageur sauveteur (MNS) de l'association,
- Respect du nombre de personnes dans l'eau :
 - 16 personnes maximum par couloir dans le grand bassin
 - 25 personnes maximum par demi-bassin dans le petit bassin
- Respect du règlement d'ordre intérieur (ROI),
- Hygiène (bonnet, douche),
- Encadrement qualifié,
- Ratios sécuritaires en eau,
- Matériel adapté (planches, frites, dispositifs PMR),
- Assurance responsabilité civile organisateur,
- Procédures d'urgence validées.
- L'installation (montage) et le rangement (démontage/remise en état du bassin et des abords) sont compris dans l'horaire demandé ; aucun dépassement du créneau n'est autorisé sans accord écrit préalable.
- Les lignes d'eau et équipements doivent être remis à l'identique.

Salles et Halls

(Sports collectifs et individuels : exemples : basketball, futsal, handball, volley-ball, badminton, tennis de table, gymnastique, fitness, escrime, etc.)

- **3 à 5 ans** : Loisir
- **5 à 12 ans** : Loisir ou Compétitif
- **12 à 18 ans** : Loisir ou Compétitif
- **Adulte** : Loisir ou Compétitif
- **Sénior** : Loisir ou Compétitif
- **PMR** : Loisir ou Compétitif

Exigences spécifiques Salles et Halls :

- Traçabilité des horaires,
- Remise en état (filets, buts, poteaux),
- Respect des plans d'implantation et de sécurité,
- Encadrement qualifié,
- Présence de minimum 1 secouriste présent,
- L'installation (montage) et le rangement (démontage/remise en état) doivent être compris dans l'horaire demandé.

Dojo

(Sports de combat, arts martiaux, pilates/yoga, psychomotricité)

- **3 à 5 ans** : Loisir
- **5 à 12 ans** : Loisir ou Compétitif
- **12 à 18 ans** : Loisir ou Compétitif
- **Adulte** : Loisir ou Compétitif
- **Sénior** : Loisir ou Compétitif
- **PMR** : Loisir ou Compétitif

Exigences spécifiques Dojo :

- Hygiène tatamis,
- Protections personnelles,
- Encadrement breveté pour sports de combat,
- Présence de minimum 1 secouriste présent,
- Respect des normes de contact par tranche d'âge,
- Gestion du public PMR,
- L'installation (montage) et le rangement (démontage/remise en état) sont compris dans l'horaire demandé.

Terrain synthétique (TS)

(Sports collectifs et individuels outdoor)

- **5 à 12 ans** : Loisir ou Compétitif
- **12 à 18 ans** : Loisir ou Compétitif
- **Adulte** : Loisir ou Compétitif
- **Sénior** : Loisir ou Compétitif
- **PMR** : Loisir ou Compétitif

Exigences spécifiques TS :

- Respect des créneaux partagés,
- Crampons compatibles TS,
- Présence de minimum 1 secouriste présent,
- Sécurité périphérique (barrières/ballons),
- Gestion météo,
- Accès/vestiaires.

Stages pendant les vacances scolaires (réseau francophone)

- Toutes les infras
- Horaires de référence : 09h00 → 16h00 (accueil élargi possible selon projet, à préciser)
- Possibilité de demi-journées ou co-occupations selon la disponibilité des infrastructures.

PÉRIODE	DATES
Vacances d'automne (Toussaint)	du lundi 19 octobre 2026 au dimanche 1er novembre 2026
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Vacances de détente (Carnaval)	du lundi 22 février 2027 au dimanche 7 mars 2027
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 26 avril 2027 au dimanche 9 mai 2027
Vacances d'été	du lundi 5 juillet 2027 au vendredi 20 août 2027

Remarques :

- Le montage, le démontage et les garderies sont inclus dans le créneau ; aucun accès anticipé ni dépassement n'est autorisé sans accord préalable.
- Tout accueil élargi (« garderie ») est possible selon le projet et requiert une demande et une validation préalables.
- Périodes et accès sous réserve de jours fériés, arrêts techniques ou fermetures exceptionnelles, formations obligatoires.
- Présence de minimum 1 secouriste présent,